

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 19/03/2012

Réception par le Prefet : 19/03/2012

Publication : 23/03/2012



# Conseil Général Haut-Rhin

## Extrait des délibérations de la Commission Permanente

Pour le Président du Conseil Général  
et par délégation  
Ludovic LIONS  
Chef du Service Administratif de  
l'Assemblée

N° CP-2012-3-4-3

Séance du vendredi 16 mars 2012

### FONDS D'INTERVENTION POUR LA PREVENTION DES VIOLENCES SCOLAIRES PROJET D'ACTION MIS EN OEUVRE PAR QUATRE COLLÈGES

La Commission Permanente du Conseil Général,

VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,

VU la délibération n° CG-2011-1-1-4 du 31 mars 2011 relative aux délégations de compétences du Conseil Général à la Commission Permanente,

VU la délibération n° CG-2011-5-4-3 du Conseil Général du 8 décembre 2011 fixant le budget départemental consacré notamment à la politique insertion jeunes pour l'année 2012,

VU le rapport du Président du Conseil Général,

#### APRES EN AVOIR DELIBERE

- ❖ Accorde dans le cadre du fonds d'intervention des violences scolaires des subventions d'un montant total de 2 870 € pour les projets présentés par quatre collèges, soit :
  - 1 500 € au collège FRANCOIS VILLON de Mulhouse,
  - 700 € au collège SAINT EXUPERY de Mulhouse,
  - 335 € au collège Capitaine DREYFUS de Rixheim,
  - 335 € au collège René SCHICKELE de Saint-Louis.
- ❖ Autorise le versement de ces subventions aux bénéficiaires,
- ❖ Précise que la dépense correspondante d'un montant de 2 870 € sera prélevée sur le programme H711, imputation 0-65-51-65737-3037-010.

LE PRESIDENT

Charles BUTTNER

Adopté  
voix contre  
abstentions

Service Insertion et Développement Local

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE  
DU 16 MARS 2012

**Fonds d'intervention Préven. des Violences Scolaires  
PROGRAMME 2012**

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant forfaitaire
FVS04335	<b>COLLEGE MULHOUSE - FRANCOIS VILLON</b> "Résidence de la compagnie en attendant"	1 500,00
FVS04339	<b>COLLEGE MULHOUSE - SAINT EXUPERY</b> "Action de prévention de la violence à travers le sport"	700,00
FVS04337	<b>COLLEGE RIXHEIM - CAPITAINE DREYFUS</b> "Internet et téléphonie mobile"	335,00
FVS04338	<b>COLLEGE SAINT-LOUIS - RENE SCHICKELE</b> "Génération Numérique"	335,00
<b>Total</b>		<b>2 870,00</b>